



Symposium du 50^e anniversaire de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale

27 au 29 juin 2022

Fairmont Château Laurier, Ottawa

Flux vidéo : <https://fca-fc-50.can.chime.live/>

Mot de passe : FCA_FC_50e

LUNDI 27 JUIN 2022

Cérémonie d'ouverture

8 h 45 à 9 h

Coprésidents

L'honorable Marc Noël, juge en chef, Cour d'appel fédérale

L'honorable Paul Crampton, juge en chef, Cour fédérale

Un regard dans le rétroviseur

9 h à 10 h 30 Les cours fédérales ont connu une transformation remarquable dans les cinquante dernières années. Forts et fortes de leur expérience à la magistrature, d'estimés juristes à la retraite discutent dans cette séance de l'importance de préserver la mémoire institutionnelle, soulignent la chaleureuse camaraderie qui s'est installée au fil des années et présentent dans toute leur sagesse une vision contemporaine du passé.

Modérateurs

L'honorable Marc Noël, juge en chef

L'honorable Paul Crampton, juge en chef

Conférenciers

L'honorable John Maxwell Evans – droit public, avocat-conseil, Goldblatt Partners S.E.N.C.R.L., s.r.l.; juge à la retraite de la Cour d'appel fédérale; anciennement juge de la Cour fédérale

L'honorable Donna C. McGillis – juge à la retraite de la Cour fédérale

L'honorable Marc Nadon – juge à la retraite de la Cour d'appel fédérale; anciennement juge de la Cour fédérale

L'honorable Marshall E. Rothstein – associé, litige fiscal, Osler, Hoskin & Harcourt

S.E.N.C.R.L./s.r.l.; juge à la retraite de la Cour suprême du Canada; juge à la retraite de la Cour d'appel fédérale; anciennement juge de la Cour fédérale

L'honorable Judith A. Snider – juge à la retraite de la Cour fédérale

10 h 30 à 10 h 45

Pause santé

L'histoire des Cours fédérales et les expériences connexes de divers avocats

10 h 45 à 12 h La relation entre les cours fédérales et le Barreau est encore et toujours centrée sur la volonté d'améliorer l'administration de la justice. Cette séance explore les changements qui se sont opérés dans la composition des cours au fil des années, leurs effets sur la défense d'intérêts et l'évolution de la jurisprudence des cours.

Modératrice

L'honorable Marianne Rivoalen – juge de la Cour d'appel fédérale

Conférenciers

M^c Ronald Edward Dimock – R E Dimock Professional Corporation

M^c Danièle Dion – Brisset Bishop

Professeur émérite Ian Greene – Université York

M^c Daniel Latulippe – avocat général, ministère de la Justice

M^c Lorne Waldman – Waldman & Associates

12 h à 12 h 30

Pause

Déjeuner et discours principal :
Les Cours fédérales – Un coup d’œil de l’extérieur

12 h 30 à 13 h 45

Introduction

L'honorable John D. Richard – juge en chef à la retraite de la Cour d’appel fédérale et juge en chef à la retraite de la Cour fédérale

Conférencier principal

M^e Richard W. Pound, c.r., avocat-conseil, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Mot de la fin

L'honorable Martine St-Louis – juge de la Cour fédérale

Les Cours fédérales bilingues et bijuridiques

13 h 45 à 15 h 15 Créées comme cours itinérantes chargées d’uniformiser l’application des lois fédérales, les cours fédérales ont toujours été le « forum naturel » du bilinguisme et du bijuridisme. Cette séance examine comment elles réussissent à fonctionner dans les deux langues officielles et dans les traditions juridiques du droit civil et de la common law et l’apport des juges et des avocats qui cultivent ces traditions fondatrices et stimulent leur évolution jurisprudentielle.

Modérateur

L'honorable René LeBlanc – juge de la Cour d’appel fédérale anciennement juge de la Cour fédérale

Conférenciers

M^e Bernard Letarte – ministère de la Justice

M^e Mark Power – associé, Juristes Power Law

Martine Valois – professeur, Université de Montréal, Faculté de droit

15 h 15 à 15 h 30

Pause santé

Les Cours fédérales et le droit administratif

15 h 30 à 16 h 45 Il y a cinquante ans, la Loi sur la Cour fédérale attribuait à la Cour fédérale du Canada de l’époque le rôle de cour de révision centralisée en droit administratif. L’expertise incontestable des Cours fédérales en la matière et la jurisprudence qu’elles développent relativement, notamment, à la justiciabilité, au caractère raisonnable et à la distinction public-privé contribuent encore aujourd’hui à harmoniser cette compétence complexe du droit. Cette séance porte sur le rôle que jouent les Cours fédérales dans ce domaine qui touche à bien des aspects centraux de la fédération canadienne et de la vie de ses citoyens.

Modérateur

L'honorable John B. Laskin – juge de la Cour d'appel fédérale

Conférenciers

L'honorable Marie-France Bich – juge de la Cour d'appel du Québec

L'honorable Alexander Pless – juge de la Cour supérieure du Québec

Paul Daly – professeur, titulaire de la Chaire de recherche de l’Université en droit administratif et gouvernance, Université d’Ottawa - Faculté de droit

16 h 45 **Mot de la fin**

L'honorable René LeBlanc – juge de la Cour d’appel fédérale, anciennement juge de la Cour fédérale

Réception, dîner et allocution principale :
Le droit civil dans un contexte de droit européen

18 h à 21 h 30

Introduction

Alexandra Steele – protonotaire de la Cour fédérale

Conférencière principale

Madame la première présidente Chantal Arens
Cour de cassation, France

Mot de la fin

L'honorable Pierre Blais – juge à la retraite de la Cour d'appel fédérale
anciennement juge de la Cour fédérale

MARDI 28 JUIN 2022

8 h 55 à 9 h

Mot d'ouverture

L'honorable Richard Boivin – juge de la Cour d'appel fédérale anciennement juge de la Cour
fédérale

Panel international – Les tribunaux nationaux dans un monde en mutation

9 h à 10 h 30 Dans un monde en mutation, comment faire pour moderniser des tribunaux ancrés dans leurs traditions? Nous avons le privilège d'accueillir trois leaders de la magistrature d'ici et d'ailleurs qui nous présenteront les initiatives prises par leurs cours respectives pour se moderniser dans un souci de transparence, l'accessibilité et de saine administration de la justice. Nos panélistes discuteront des défis et des occasions que présentent pour les tribunaux nationaux la mondialisation, les stratégies de communication (dans les médias traditionnels et les médias sociaux) et le maintien de la règle de droit dans un monde évoluant à un rythme effréné.

Modérateur

L'honorable juge Richard Boivin – juge de la Cour d'appel fédérale anciennement juge de la Cour
fédérale du Canada

Conférenciers

Le très honorable Richard Wagner C.P. – juge en chef du Canada, Cour suprême du Canada
Le très honorable Lord Reed of Allermuir – président de la Cour suprême du Royaume-Uni
Madame la première présidente Chantal Arens – Cour de cassation, France

10 h 30 à 10 h 45

Pause santé

Le droit de l'environnement

10 h 45 à 11 h 50 Les dommages causés à l'environnement ont des conséquences qui dépassent les frontières. La Cour suprême du Canada ayant reconnu sans équivoque que « [l]es changements climatiques sont une réalité », le droit de l'environnement s'annonce comme un domaine critique dans lequel les Cours fédérales devront intervenir pour protéger la biosphère. Des oléoducs aux espèces rares, cette séance explore l'important rôle d'harmonisation nationale des Cours dans le monde largement sans frontières du droit de l'environnement.

Modératrice

L'honorable Anne L. Mactavish – juge de la Cour d'appel fédérale anciennement juge de la Cour
fédérale

Conférenciers

L'honorable Jan Brongers – juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique
L'honorable Sébastien Grammond – juge de la Cour fédérale
Jocelyn Stacey – professeure agrégée, Faculté de droit Allard, Université de la Colombie-
Britannique

Déjeuner et allocution principale:

Qui défend le judiciaire lorsqu'il est attaqué ?

12 h à 13 h

Introduction

L'honorable James O'Reilly – juge de la Cour fédérale

Conférencier principal

Le très honorable Lord Reed of Allermuir – président de la Cour suprême du Royaume-Uni

Mot de la fin

L'honorable Frank Iacobucci – juge à la retraite de la Cour suprême du Canada anciennement juge en chef de la Cour fédérale, membre honoraire, Conseil des gouverneurs, Torys S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Les peuples autochtones et les Cours fédérales

13 h 15 à 16 h (*Pause santé incluse*) L'histoire, le constitutionnalisme et les compétences prévues par la loi ont fait des Cours fédérales des instances décisionnelles importantes quant aux relations entre les peuples autochtones et la Couronne. Cette séance porte sur le développement du droit des autochtones dans les Cours fédérales de la perspective de juges, de chercheurs et de praticiens. Avec comme trame de fond les efforts nationaux de réconciliation, nos panélistes discutent de l'évolution de cette branche du droit en observant les leçons à tirer de l'histoire pour l'avenir du droit et des ordres juridiques autochtones, le rôle de l'article 35 ainsi que, à titre comparatif, le modèle de la cour fédérale australienne pour la résolution de différends avec les peuples autochtones.

Modérateur

L'honorable Paul Favel – juge de la Cour fédérale

Conférenciers

Michèle Audette – sénatrice, Sénat du Canada

Aimée Craft – professeure agrégée, Université d'Ottawa - Faculté de droit - Section de common law

L'honorable Leonard S. (Tony) Mandamin – juge à la retraite de la Cour fédérale, avocat-conseil Witten S.E.N.C.R.L., s.r.l.

M^e David Nahwegahbow – membre fondateur et ancien président de l'Association du Barreau autochtone (ABA) Nahwegahbow, Corbiere – Avocats et conseillers juridiques

Dwight Newman - professeur de droit et Chaire de recherche du Canada sur les droits des Autochtones dans le droit constitutionnel et international, Université de la Saskatchewan

M^e Ronald Stevenson - Juristes Power Law

16 h **Mot de la fin**

L'honorable Simon Noël – juge de la Cour fédérale

Réception, soirée de gala et allocution principale

18 h à 22 h 00

Animatrice

L'honorable Jocelyne Gagné – juge en chef adjointe de la Cour fédérale

Introduction

L'honorable Marc Noël – juge en chef de la Cour d'appel fédérale

Conférencier principal

Le très honorable Richard Wagner C.P. – juge en chef du Canada, Cour suprême du Canada

Mot de la fin

L'honorable Paul Crampton – juge en chef de la Cour fédérale

MERCREDI 29 JUIN 2022

9 h à 9 h 15

Mot d'ouverture

L'honorable Simon Noël – juge de la Cour fédérale

La compétence conférée aux Cours fédérales et leur rôle

9 h 15 à 10 h 45 Issue d'un mélange typiquement canadien d'histoire, de droit constitutionnel et de dispositions législatives, la compétence est une question qui tracasse les Cours fédérales depuis leur création. Cette séance explore des affaires s'intéressant purement aux limites de leurs pouvoirs ainsi que les liens entre les compétences qui ressortent de l'interprétation des dispositions constitutionnelles et législatives pour relever des décisions clés et constater la nature des affaires présentées devant les Cours fédérales qui ont eu une forte incidence sur le droit canadien.

Modératrice

Mireille A. Tabib – protonotaire à la Cour fédérale

Conférenciers

L'honorable Luc Martineau – juge à la retraite de la Cour fédérale

M^e Mark Mancini - candidat au doctorat, Faculté de droit Allard, Université de la Colombie-Britannique

Peter McCormick – professeur émérite, Université de Lethbridge

M^e Guy J. Pratte - Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., s.r.l.

L'honorable David W. Stratas – juge de la Cour d'appel fédérale

10 h 45 à 11 h

Pause santé

Le passé, le présent et l'avenir des Cours fédérales

11 h à 11 h 45

Introduction

L'honorable Simon Noël – juge de la Cour fédérale

Rapporteur

L'honorable Thomas A. Cromwell C.C. – juge à la retraite de la Cour suprême du Canada anciennement juge de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, avocat-conseil principal, Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., s.r.l.

11 h 45 à 12 h

Introduction

L'honorable Frank Iacobucci

Invitée d'honneur

Son Excellence la très honorable Mary Simon
Gouverneure générale

12 h à 12 h 15

Mot de la fin

L'honorable juge Simon Noël

***Agrément :**

- Barreau du Nouveau-Brunswick : Ce programme contient 14.5 heures de formation professionnelle continue.
- Barreau de l'Ontario : Le mardi 28 juin 2022 de 13 h 15 à 16 h « Les peuples autochtones et les Cours fédérales » : Ce programme contient 2 heures et 30 minutes de contenu de professionnalisme sur l'égalité, la diversité et l'inclusion. Les autres panels reconnus pour des heures de formation de droit substantif.
- Barreau du Québec : Formation dont l'admissibilité a été confirmée par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire, pour une durée de 13.5 heures.
- Law Society of British Columbia : Ce programme contient 14.75 heures de contenu de professionnalisme.
- Law Society of Saskatchewan : Ce programme est accrédité pour 13.5 heures de formation professionnelle continue.

Les membres du barreau des autres provinces et des territoires peuvent choisir d'inclure le symposium dans un plan annuel de formation continue obligatoire.